

LA LETTRE DU CLIC

Centre Local d'Information
et de Coordination



D'AIX-LES-BAINS

Avril 2020

Le Centre local
d'information et
de coordination (CLIC)
est un lieu d'information,
d'orientation et
d'accompagnement.

POUR EN SAVOIR PLUS

Tel : 04 85 05 25 09

Rédaction :

Aline MAILLY,
Directrice Maisons Sociales Bassin
Aixois et Avant Pays savoyard

Sylvie PATOURAUX,
Chef de service personnes âgées /
personnes handicapées



SPECIALE COVID 19



Le Département mobilisé

Depuis le début de la crise, le Département et tous ses agents sont mobilisés pour assurer la continuité de service.

Ainsi, les demandes continuent à être instruites, les prestations payées et les services restent accessibles par téléphone et courriels.

Pour les personnes en situation de handicap, l'accueil téléphonique de la MDPH est maintenu pour répondre aux questions des usagers en appelant au **0 800 0 800 73** (numéro vert gratuit depuis un fixe) ou **04 79 75 39 60** et ce du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. La MDPH peut également être sollicitée par mail **mdph@mdph73.fr**

Sur le bassin aixois, les professionnelles de l'équipe Personnes Agées/Personnes Handicapées sont en télétravail, joignables à leur numéro habituel, idem pour les autres agents, plus d'information dans la pièce jointe « affiche ».

Une vigilance envers les personnes les plus fragiles

Le 31 mars, le Préfet de Savoie a activé, à destination des mairies, le plan d'alerte et d'urgence. Il s'agit d'une mesure régulièrement déclenchée notamment pendant les périodes de canicule. Les objectifs sont la mise à jour du recensement des personnes âgées, en situation de handicap, vulnérables, isolées et l'activation des dispositifs existants afin de garder un lien avec les personnes qui le nécessitent : portage de courses, de repas, contact téléphonique régulier...

La coordination des actions est essentielle dans cette période. Le Département, par l'intermédiaire de ses CLIC, est vigilant à la situation des plus fragiles et est à leurs côtés pour tenter de répondre au mieux à leurs besoins.

Le CLIC et les centres sociaux du Département assurent le repérage des plus fragiles, les accompagnent et les orientent en cas de besoin vers les services et dispositifs existants durant cette période de confinement.

Les particuliers employeurs

La convention signée entre le Département et la FEPEM (Fédération des particuliers employeurs), permet aux bénéficiaires de l'APA et de la PCH de disposer d'une ligne téléphonique dédiée afin de répondre à toutes leurs questions et les conseiller dans les démarches. Il s'agit du **01.80.96.69.95**.

Le site internet www.particulier-employeur.fr regorge d'informations utiles.

Pôle social du Département
Carré Curial
Place François Mitterrand
BP 1804
73018 CHAMBÉRY cedex
Tél. 04 79 60 29 08
www.psd@savoie.fr

La solidarité s'organise

De nombreux services et associations s'organisent pour venir en aide et soutenir les plus fragiles, les plus isolés durant cette période.

De très belles actions de solidarité et de soutien se mettent en place sur tout le Département si bien qu'il est encore difficile de toutes les recenser.

- Le **CHS** propose une ligne d'écoute et d'orientation centrée sur le mal être psychique du lundi au vendredi de 9h à 16h30 au **04.79.60.31.00**
<https://www.chs-savoie.fr/plateforme-telephonique-sante-mentale-covid-19-appelez-le-04-79-60-31-00/>
- **France Alzheimer Savoie** met à disposition un service téléphonique de soutien psychologique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, leurs proches aidants et accompagnés ou non par l'association. Il suffit d'adresser un mail à cette adresse pour solliciter le dispositif :
francealzheimer.savoie@orange.fr
- L'association **Les Petits Frères des Pauvres** vient en soutien des plus de 50 ans avec une écoute téléphonique pour les personnes souhaitant parler ou être écoutées, de 15h à 20h (7j/7) au **0 800 47 47 88**
- Pour les personnes isolées non accompagnées (absence de famille, voisin, services), la Croix Rouge a mis en place un numéro national **09 70 28 30 00**
L'association propose également la possibilité que des bénévoles aillent chercher des paniers de denrées de 1ère nécessité mais aussi d'hygiène ainsi que les médicaments.

Rappel sur les conduites à tenir et les gestes simples pour se protéger et protéger les autres



Lavez-vous très **régulièrement** les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Toussez ou éternuez dans votre coude
ou dans un mouchoir



Saluez sans se serrer la main
évités les embrassades



Pour tenir la maladie à distance, **restez à plus d'un mètre** de distance les uns des autres

Covid-19: accès aux soins

Afin de ne pas surcharger inutilement les dispositifs spécialisés, nous vous invitons à respecter (et à faire respecter) scrupuleusement les recommandations de l'Agence Régionale de Santé en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 :

- En l'absence de signes de gravité : contacter d'abord **le médecin traitant**. Si le médecin traitant n'est pas disponible, il faut appeler le centre 15. Après contact médical, la personne pourra être orientée vers une structure spécialisée ou une téléconsultation.
- En cas de signes de gravité (malaise, difficultés respiratoires) : **appeler le 15**.

Il convient de ne jamais orienter les patients vers les structures d'accueil des urgences sans l'accord du centre 15. Les patients qui présentent une autre pathologie, ne doivent pas hésiter à se rendre aux urgences si leur état le nécessite vraiment.

Pour toute information complémentaire concernant l'épidémie du COVID-19, cliquez [sur ce lien](#).

Covid-19: solidarité numérique

Les acteurs de la médiation numérique, en Savoie comme partout en France, se mobilisent pour accompagner les usagers à effectuer leurs démarches essentielles pendant la crise du Covid-19. Ils viennent de mettre en ligne, avec le soutien du Secrétariat d'Etat chargé du numérique, une plateforme Internet et un numéro de téléphone.

Mise en place d'un numéro : **01 70 772 372** (Appel non surtaxé, accessible du lundi au vendredi, de 9h à 18h). Pour permettre aux personnes éloignées du numérique d'avoir un médiateur en ligne pour les accompagner dans leurs démarches.



Pour les personnes plus autonomes, Rendez-vous sur <https://solidarite-numerique.fr/> pour bénéficier de conseils et d'outils classés en 8 catégories :

- faire des démarches pour ma famille et moi
- faire des démarches liées à mon travail ou mon entreprise
- rester en contact avec mes proches
- travailler depuis chez moi
- faire l'école à la maison
- faire mes courses sur Internet
- trouver des informations vérifiées

Les médiateurs numériques qui disposent de temps et des compétences pour aider les usagers et produire des ressources supplémentaires sont également invités à rejoindre la plateforme.



Covid 19 et enfance

Parents et futurs parents, nous avons besoin d'attention et d'accompagnement. Confinés en famille, nous nous retrouvons avec nos enfants H24 et souvent en télétravail.

Professionnels de l'enfance, nous éprouvons des difficultés inédites.

A partir du site [Enfance et covid](#) vous découvrirez :

- Des ressources concrètes et efficaces basées sur la science,
- Produites par des experts de terrain,
- Répondant aux besoins que vous exprimez quotidiennement

Covid 19 : enfants en situation de handicap

Covid-19/ tous mobilisés auprès des familles ayant un enfant en situation de handicap

Dans ce contexte de crise sanitaire et de confinement nécessaire, les familles ayant un enfant en situation de handicap sont particulièrement exposées à l'isolement et à l'épuisement physique ou psychologique. [La Plate-Forme TOUS MOBILISES](#), mise en place à l'initiative de la Fédération Nationale Grandir Ensemble, a pour but d'accompagner les familles dans cette période difficile, en les aidant à trouver des solutions concrètes pour organiser leur quotidien.

Pour nous contacter:

0 805 035 800 du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Covid 19 : nutrition et confinement

La [Maison des Réseaux de Santé de Savoie](#) propose des fiches pratiques sur le thème de la nutrition en lien avec l'épidémie de covid-19:

- [Alimentation, courses, nettoyage : les recommandations de l'Anses](#)
- [Bien manger pendant le confinement](#)

La liste des ressources disponibles en Savoie pour la livraison de repas et de courses à domicile est téléchargeable à [partir de ce lien](#)

Les centres de distribution des [Restos du Cœur](#) accueillent les personnes qui sont inscrites. Toutefois, à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : un colis de dépannage pourra être remis aux personnes en situation d'urgence alimentaire, en sus des personnes accueillies habituellement. Pour en savoir plus : 04 79 62 16 06 (le matin entre 8h15 et 12 h 15).





Covid 19 : mesures prises par les associations et services en Savoie

Pendant la crise du Covid-19 le site Internet [Versquiorienter](#) vous propose de découvrir les modalités d'accès aux associations et services de santé et de l'action sociale en Savoie (rubrique « spéciale covid-19 »).

Ce site ne prétend pas à l'exhaustivité; nous essayons de vous informer au mieux des mesures prises dans votre territoire.

Covid 19 : Jalmalv Savoie continue sa mission

Les bénévoles de l'association Jalmalv Savoie ne peuvent plus intervenir dans les établissements où ils avaient l'habitude d'accompagner les malades et leurs familles du fait du confinement.

Cependant Jalmalv Savoie continue sa mission en proposant une écoute téléphonique pour les malades, leurs familles, les soignants et les personnes en deuil qui le désirent au **04 79 25 78 39** une permanence est assurée tous les jours et un répondeur permet de laisser un message.

Il est possible aussi d'envoyer un mail : jalmalvsavoie@yahoo.fr

Covid 19 : le Secours Catholique adapte son activité

Afin de ne pas mettre en danger les bénévoles, les salariés et les personnes accueillies, le Secours Catholique a pris la décision dès vendredi 13 mars 2020 de fermer ses accueils et suspendre ses activités. Néanmoins, il recherche activement par quels moyens il peut poursuivre son aide auprès des plus fragiles dans l'ensemble des territoires.

Les salariés de la délégation, en télétravail, répondent aux messages sur la boîte mail : romprelasolitude730@gmail.com

Pour Aix-les-Bains, Albens, la Chautagne et les Bauges : Juliette ALLART au **07 83 41 81 85** ou juliette.allart@secours-catholique.org

Covid 19 : l'UNAFAM (Union Nationale de familles et amis de personnes malades et /ou handicapés psychiques) poursuit ses accueils :

Uniquement par le biais de rendez-vous téléphoniques : **09-66-87-91-54**
Ne pas hésiter à contacter la délégation par courriel : 73@unafam.org

Voir aussi le nouveau site : <https://www.unafam.org/>

Covid-19 : accueil des femmes victimes de violences en Savoie

3919 : le numéro de téléphone pour les femmes victimes de violence

Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est jusqu'à nouvel ordre, accessible de 9h à 19h du lundi au samedi. Site Internet : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
Pour toutes les urgences, contactez le 17

Alertes dans les pharmacies

En lien avec l'ordre national des pharmaciens, le ministère de l'intérieur et le secrétariat aux droits des femmes créent un système d'alerte dans les pharmacies permettant aux forces de l'ordre d'intervenir dans une officine si une femme victime se présente. Cette dernière a la possibilité d'utiliser un code d'alerte (dire « masque 19 »).

SaVoie de femme

L'accueil de jour de l'association Sa Voie de femme est fermé et tout accueil physique est suspendu. En cas d'urgence, contacter le 17 pour la police, ou le 115 pour l'hébergement d'urgence. Pour toute autre demande contacter en priorité : contact@savoiedefemme.fr ou le : **04 79 85 53 68** (accueil téléphonique le lundi de 12h à 16h/ du mardi au vendredi de 10h à 16h).

AVIJ des Savoie (Aide aux victimes)

L'association tient une permanence téléphonique aide aux victimes du lundi au vendredi de 9h à 17h au : **06.14.78.56.12**. Mail : avij.des.savoie@gmail.com. Sauf circonstances exceptionnelles pas d'accompagnement physique des victimes durant la période de confinement. Les tribunaux sont fermés. Toutefois les magistrats priorisent les contentieux violences au sein du couple.

ADDCAES

L'association est fermée à l'accueil du public. L'interprétariat n'est pas possible actuellement sous sa forme habituelle et l'accueil téléphonique des femmes est en réorganisation. En cas de besoin : contact@addcaes.org .
Permanences d'information juridique uniquement : mardi matin de 9h30 à 12h et jeudi après-midi de 14h30 à 16h au : **06 59 28 76 65**

CIDFF / Accueil et information juridique

L'accueil du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) est fermé au public. Permanences téléphoniques uniquement pour les femmes victimes de violences conjugales : tous les matins (jours ouvrables) de 10h à 13 heures au : **04 78 39 32 25**. Si le diagnostic posé nécessite un accompagnement urgent et un relais pour une mise à l'abri, le CIDFF réorientera vers les associations gestionnaires des dispositifs.. Si l'accompagnement peut être différé, le CIDFF prendra les coordonnées des femmes pour les rappeler au plus tard lors de la réouverture normale du CIDFF.

Hébergement d'urgence des femmes victimes de violences : SIAO et 115

La permanence du 115 assurée normalement 7j/7 de 14h à 8h le matin. En dehors de ces horaires, le SIAO reste joignable par mail (C.Dumas@siao73.com) ou par téléphone (04 80 76 00 35) Les entrées en structures seront limitées afin de garantir la sécurité des personnes accueillies et des salariés. Seules les situations d'urgence (personnes victimes de violence) pourront faire l'objet d'une orientation au sein des places dédiées dans les structures de la SASSON.